

RÉCOLTE DE BOIS ET PRODUCTION DE SCIAGES EN 2024

Une récolte de bois pénalisée par les conditions d'exploitation et le ralentissement des marchés

En 2024, la récolte régionale de bois atteint 1,9 million de m³ de bois ronds, son niveau le plus faible depuis dix ans. En baisse de 11 % sur un an, elle recule davantage qu'au niveau national (- 3 %), sous l'effet conjugué de conditions d'exploitation difficiles liées à une pluviométrie exceptionnelle et d'un ralentissement de plusieurs débouchés de la filière bois. Le recul concerne principalement le bois d'œuvre et le bois d'industrie, tandis que le bois énergie devient le premier débouché de la récolte régionale. La production de sciages résiste mieux que la mobilisation de la ressource, et la part de bois issu de forêts certifiées poursuit sa progression, malgré un niveau encore inférieur à la moyenne nationale. Les productions de merrains et surtout de bois sous rails enregistrent également un net repli.

La récolte régionale de bois, évaluée à 1,9 millions de m³ de bois ronds en 2024, fléchit de 11 % par rapport à l'année précédente. Ce niveau de récolte 2024 est le plus faible observé dans la région au cours des 10 dernières années. Il représente 5 % du volume récolté sur le territoire national.

La région Centre-Val de Loire est la sixième région française pour la récolte de bois.

La forte diminution des volumes récoltés dans la région est plus marquée qu'à l'échelon national qui présente une récolte en baisse de 3 %. Elle s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs conjoncturels et structurels.

En effet, les conditions météorologiques très défavorables avec des précipitations abondantes à partir d'octobre 2023, qui se sont prolongées durant une partie de l'année 2024, ont rendu de nombreuses parcelles forestières difficilement accessibles aux engins d'exploitation. Les sols gorgés d'eau ont limité les chantiers d'abattage et les opérations de débardage et pénalisé les récoltes des entreprises de travaux forestiers.

Par ailleurs, le marché de la construction et de la rénovation a fortement ralenti depuis 2023 sous l'effet conjugué d'une baisse des mises en chantier de logements, du recul du marché de l'ameublement et du ralentissement de certains

débouchés industriels (tonnellerie notamment).

Cette situation a réduit les besoins en bois d'œuvre, or le Centre-Val de Loire est une région fortement spécialisée dans les feuillus, ce qui la rend plus sensible à ce type de retournement de marché.

La récolte diminue sensiblement dans le Loir-et-Cher et le Cher (- 14 %) alors qu'elle progresse légèrement dans le département de l'Eure-et-Loir (+ 4 %). Le cinquième de la récolte régionale provient du département du Loiret, qui connaît également une baisse significative (- 6 %).

La récolte de bois en Centre-Val de Loire en 2024

m³ rond		Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	2024/2023 (%)
Bois d'œuvre									
Feuillus	Chêne	42 117	36 721	54 327	40 732	48 496	51 453	273 846	- 1
	Peuplier	11 584	3 779	14 214	46 385	10 171	3 422	89 555	- 27
	Hêtre	1 163	532	108	121	151	47	2 122	- 16
	Autres feuillus	1 303	687	1 749	3 385	1 337	1 508	9 969	- 21
	Total feuillus	56 167	41 719	70 398	90 623	60 155	56 430	375 492	- 9
Résineux	Sapin - Epicéa	184	3	5 489	642	2 369	1 578	10 265	59
	Pin	17 352	176	16 254	63 144	40 039	25 692	162 657	- 20
	Douglas	16 450	4 393	2 764	1 735	8 668	7 323	41 333	- 16
	Autres résineux	8 795	474	3 094	6 654	18 055	8 503	45 575	10
	Total résineux	42 781	5 046	27 601	72 175	69 131	43 096	259 830	- 13
Total bois d'œuvre		98 948	46 765	97 999	162 798	129 286	99 526	635 322	- 11
Bois d'industrie									
Bois de trituration feuillus		86 368	1 116	47 536	29 571	55 004	44 192	263 787	- 19
Bois de trituration résineux		52 295	2 423	16 599	42 090	65 648	79 020	258 075	- 9
Total bois de trituration		138 663	3 539	64 135	71 661	120 652	123 212	521 862	- 15
Autres bois d'industrie		5 822	1 705	2 875	24 860	9 603	7 174	52 039	- 21
Total bois d'industrie		144 485	5 244	67 010	96 521	130 255	130 386	573 901	- 15
Bois énergie									
Bois de chauffage : bûches		72 459	20 386	64 071	58 309	46 176	28 632	290 033	- 14
Bois de chauffage : plaquettes		27 329	33 259	16 222	69 572	111 275	128 817	386 474	- 2
Total bois énergie ⁽¹⁾		99 788	53 645	80 293	127 881	157 451	157 449	676 507	- 8
Total récolte 2024		343 221	105 654	245 302	387 200	416 992	387 361	1 885 730	- 11

(1) y.c. bois pour carbonisation

Source : Agreste - Enquête exploitations forestières et scieries 2024

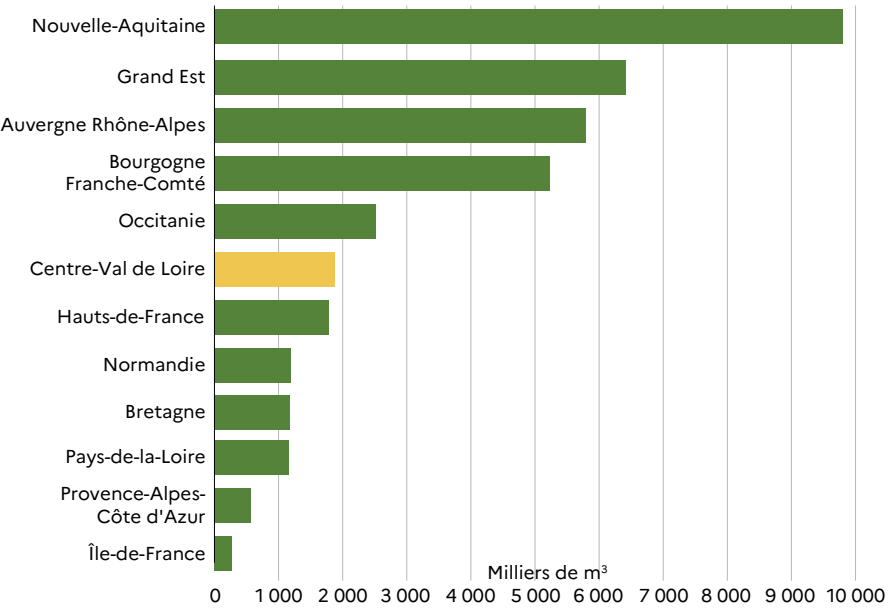
Le chêne résiste, mais la récolte de bois d'œuvre diminue fortement

En 2024, la récolte de bois en Centre-Val de Loire est destinée à 34 % au bois d'œuvre, à 30 % au bois d'industrie (trituration principalement) et à 36 % au bois énergie.

La récolte de **bois d'œuvre** s'élève ainsi à 635 500 m³ de bois rond, soit 3 % de la récolte de bois d'œuvre en France (hors DROM). L'essence la plus récoltée en bois d'œuvre est toujours le chêne, devant le pin puis le peuplier.

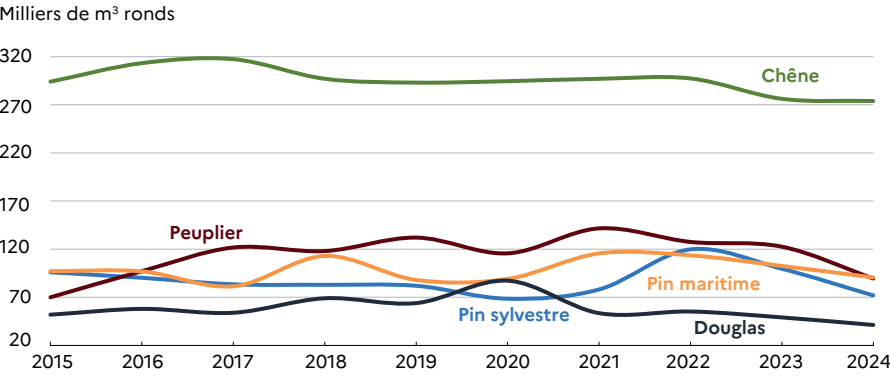
En 2024, la récolte de bois d'œuvre en Centre-Val de Loire recule de 11 % par rapport à 2023. Cette baisse concerne à la fois les feuillus (- 9 %) et les résineux (- 13 %). Les feuillus restent cependant majoritaires dans la récolte régionale (près de 60 % du volume), mais leur recul est principalement porté par la forte diminution des volumes de peuplier (- 27 %) et du hêtre (- 16 %), ainsi que les autres feuillus (- 21 %) tandis que le chêne, essence dominante, reste relativement stable (- 1 %). Côté résineux, la baisse est surtout liée au pin (- 20 %) et au douglas (- 16 %), malgré la vive progression du sapin-épicéa (+ 59 %) et des autres résineux

Récolte totale de bois selon les régions : le Centre-Val de Loire en 6^e place



Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2024

Évolution des récoltes de bois d'œuvre en Centre-Val de Loire de 2015 à 2024



Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2015 à 2024

(+ 10 %), mais sur des volumes très faibles.

La diminution globale traduit donc un repli assez généralisé de la mobilisation du bois d'œuvre, avec un impact particulièrement marqué sur certaines essences moins dynamiques en termes de marché ou de disponibilité.

Recul du bois d'industrie, adaptation du bois énergie après la crise énergétique

Avec **573 900 m³** de bois rond, la récolte de bois d'industrie recule fortement (- 15 %). Le bois de trituration, qui représente l'essentiel des volumes de bois d'industrie récoltés (environ 91 %), explique la majeure partie du recul observé, sous l'effet d'une baisse simultanée des volumes de bois de trituration feuillus (- 19 %) et résineux (- 9 %).

Les « autres bois d'industrie » correspondent à des usages spécialisés (poteaux, piquets, clôtures, glissières, équipements de plein air...) enregistrent également une forte baisse (- 21 %), bien qu'ils ne représentent qu'une part limitée de la récolte régionale.

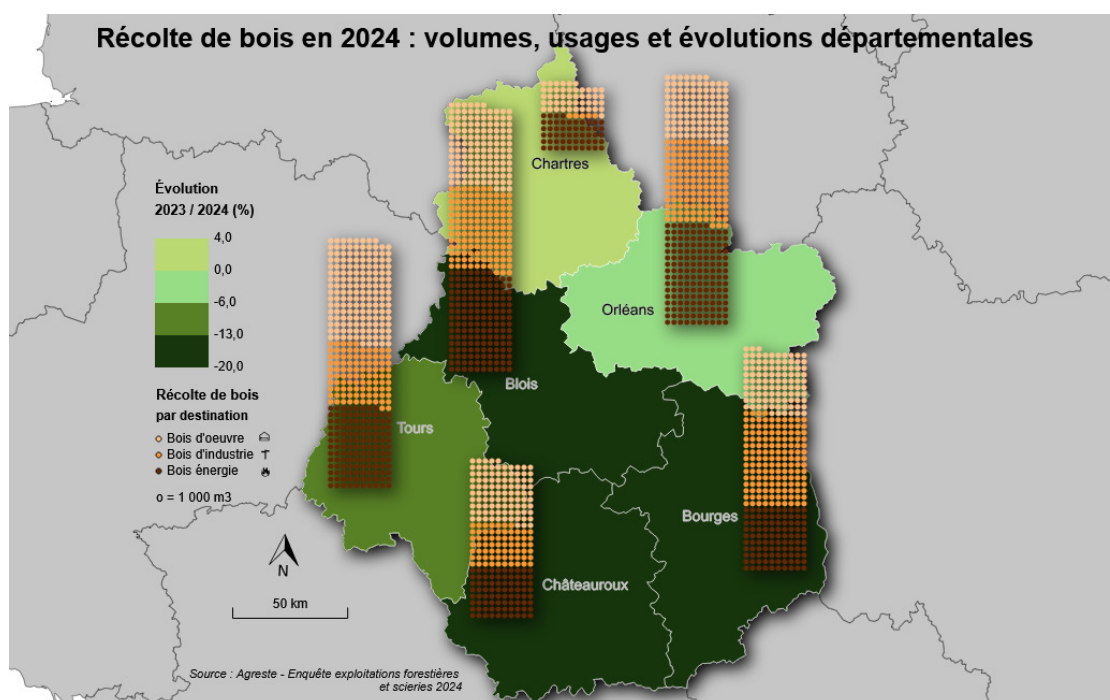
Le recul des récoltes de bois d'industrie s'explique en partie par un contexte économique moins favorable et par une normalisation

des marchés après les tensions exceptionnelles des années précédentes. À cela s'ajoutent des conditions d'exploitation difficiles, liées à une pluviométrie abondante ayant fortement limité les possibilités de mobilisation de la ressource une partie de l'année.

Avec **676 500 m³** récoltés, le bois énergie confirme en 2024 sa place de premier débouché de la récolte régionale, devant le bois d'œuvre, pour la deuxième année consécutive. Son volume diminue cependant de 8 % en 2024. Cette baisse repose principalement sur le recul du bois de chauffage en bûches (- 14 %), qui peut principalement s'expliquer par une normalisation du contexte énergétique.

Après la forte hausse des prix du gaz, de l'électricité et des énergies fossiles en 2022-2023, qui avait renforcé l'intérêt pour le chauffage au bois, les prix des autres énergies ont progressivement diminué et retrouvé des niveaux plus proches de ceux observés avant la crise ukrainienne. Cette évolution a réduit l'avantage économique du bois énergie pour certains ménages et a pu contribuer au recul de la demande en bois de chauffage, notamment sous forme de bûches. Cette récolte plus faible est également liée à un hiver plus

doux. Il convient de rappeler qu'une grande partie de la récolte de bois bûche ne passe pas par les circuits commerciaux et n'est donc pas comptabilisée dans cette enquête. Les plaquettes forestières, davantage destinées aux usages collectifs et industriels, résistent mieux (- 2 %). Cette relative stabilité peut s'expliquer par le maintien d'une demande industrielle soutenue. L'entrée en service, fin 2024, du projet « Green Energy » de Swiss Krono SAS¹, fabricant de panneaux et de dalles pour la construction et l'ameublement, à Sully-sur-Loire illustre le développement d'usages industriels de la biomasse visant à remplacer les énergies fossiles. La mise en place d'une chaudière biomasse de 63 MW va, en effet, consommer environ 45 000 tonnes de matières organiques, principalement forestières. Cet investissement majeur, complété par les projets soutenus dans le cadre des Contrats d'Objectifs Territoriaux (COT EnR)² qui favorisent le recours à des solutions énergétiques renouvelables, dont le bois énergie, en substitution des sources d'énergie conventionnelles, pourrait contribuer à stimuler la demande en plaquettes forestières à moyen terme.



¹ Green Energy Sully : <https://www.swisskrono.com/fr-fr/projet-green-energy/>

² Rapport d'activité 2024 (Fibois Centre-Val de Loire) : <https://www.fibois-cvl.fr/wp-content/uploads/rapport-dactivite-2024-condense.pdf>

La part de la récolte sous certification forestière progresse mais reste en retrait de la moyenne nationale

Les bois certifiés provenant de forêts gérées durablement représentent toujours moins de la moitié des récoltes régionales en 2024 et restent structurellement en deçà du niveau national (- 5 points).

Sur une période plus longue, la progression reste cependant significative : la part de bois certifié est passée de 36 % en 2007 à 48 % en 2024, soit près de 12 points supplémentaires en dix-sept ans. Toutefois, cette progression n'a pas été linéaire.

L'évolution est particulièrement favorable en Eure-et-Loir, dans l'Indre et le Cher.

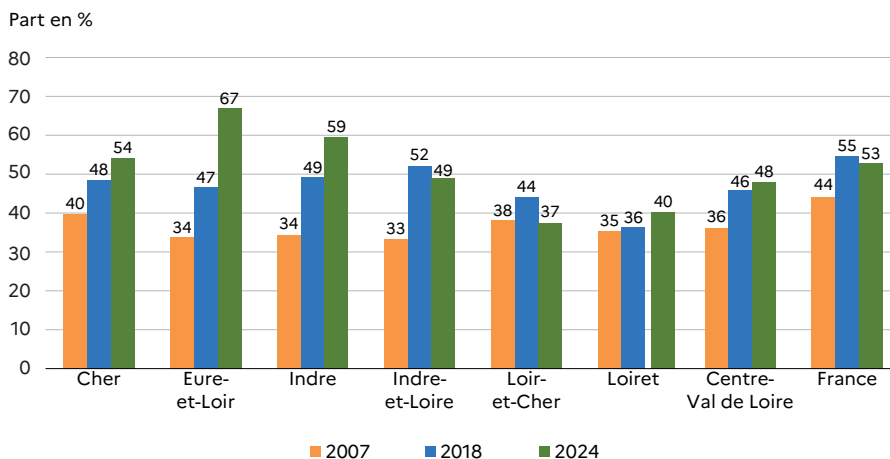
La progression de la part de bois certifié dans les récoltes régionales s'inscrit dans un contexte de développement des démarches de certification forestière et de montée en charge des débouchés intégrant des exigences de traçabilité et de gestion durable.

Recul des sciages feuillus, progression des conifères : une production régionale contrastée

En 2024, la production régionale de sciages s'établit à 114 100 m³, en recul de 3 % par rapport à 2023. Cette baisse résulte principalement du repli des sciages de feuillus tempérés, qui diminuent de 8 % pour atteindre 57 700 m³.

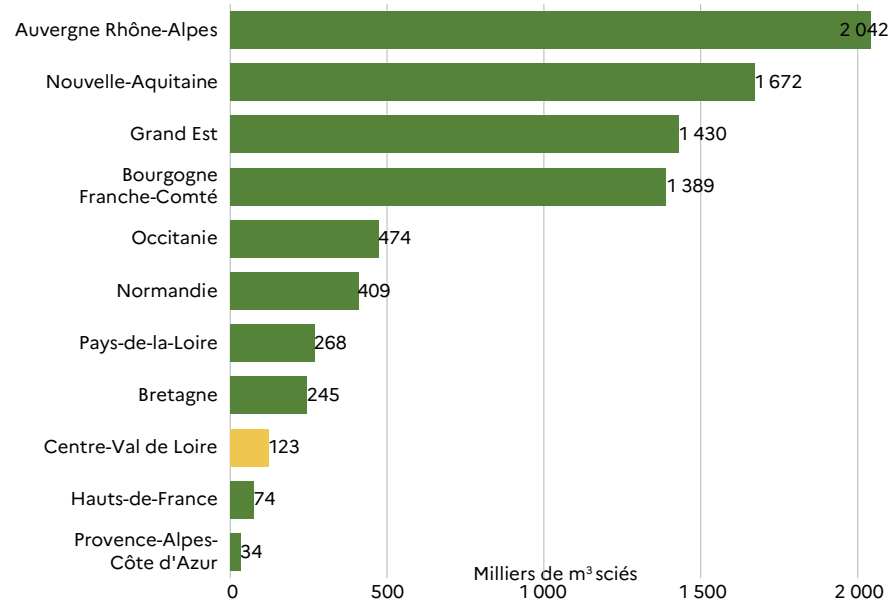
Le chêne, essence emblématique de la région et premier sciage produit, enregistre une baisse de 9 %, tandis que le peuplier progresse légèrement (+ 2 %). Les autres essences feuillues, dont les volumes sont couverts par le secret statistique, contribuent également à cette diminution. Le recul des sciages feuillus intervient parallèlement au ralentissement de plusieurs marchés utilisateurs, notamment la construction, l'ameublement et l'agencement, ainsi qu'à une moindre disponibilité en bois d'œuvre en 2024.

Part de la récolte de bois certifié entre 2007 et 2024



Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2007 à 2024

Le Centre-Val de Loire toujours à la 9^e place pour les volumes de bois sciés en 2024



Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2024

En dépit de ce contexte économique peu favorable, les sciages de conifères progressent de 4 % en 2024, pour atteindre 55 600 m³.

Cette évolution peut refléter plusieurs ajustements au sein de la filière : modification des approvisionnements des scieries, mobilisation de certaines essences résineuses disponibles ou maintien de débouchés spécifiques, notamment industriels et d'emballage. Les données disponibles ne permettent toutefois pas d'identifier précisément le poids respectif de ces différents facteurs au sein de la structure productive centrevalloise.

Les sciages d'essences tropicales poursuivent leur repli et chutent de 48 %. Toutefois, ces volumes

demeurent marginaux dans la production régionale (900 m³) et n'ont qu'un impact limité sur l'évolution d'ensemble.

La diminution de la récolte de bois d'œuvre (- 11 %) est ainsi plus marquée que celle des sciages, traduisant un décalage entre la mobilisation de la ressource forestière et son utilisation par les scieries. L'évolution des volumes sciés ne dépend en effet pas uniquement de la récolte régionale de l'année. Les stratégies de production des scieries peuvent également être influencées par les stocks disponibles ainsi que les flux d'approvisionnement vers ou en provenance d'autres territoires, voire des exportations.

Les bois sous rails tirent vers le bas les productions spécifiques du bois

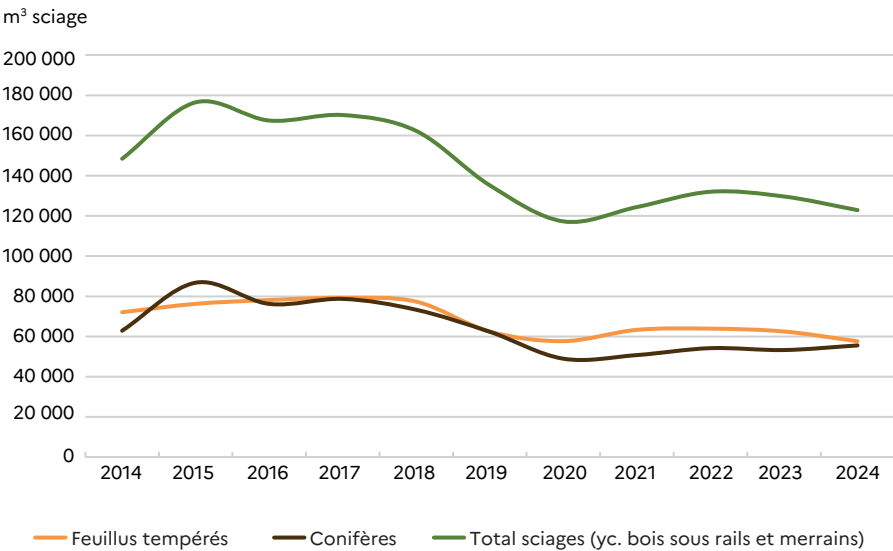
La production de merrains et bois sous rails (bois destiné à la fabrication de traverses de chemin de fer), productions spécifiques à forte valeur ajoutée, recule nettement en 2024, passant de 12 200 m³ à 8 800 m³, soit une diminution de 28 %.

Les merrains, destinés principalement à la fabrication de tonneaux pour les filières viticoles et spiritueuses, diminuent de 9 % pour s'établir à 4 300 m³. Cette baisse reste proche de celle observée pour les sciages de chêne, matière première dont ils sont majoritairement issus. Elle peut refléter à la fois une moindre disponibilité des bois de qualité et un ralentissement des besoins de certains marchés utilisateurs.

La diminution est beaucoup plus marquée pour les bois sous rails, dont la production chute de 40 % pour atteindre 4 600 m³. Cette évolution peut s'expliquer par le caractère très irrégulier de ce marché, fortement dépendant des programmes de renouvellement et de maintenance des infrastructures ferroviaires. Les volumes produits peuvent ainsi varier fortement d'une année à l'autre en fonction des commandes et des chantiers engagés.

Dans l'ensemble, la baisse des merrains et surtout des bois sous rails contribue significativement au recul de la première transformation du bois en Centre-Val de Loire en 2024. Elle s'ajoute à un contexte marqué par une moindre mobilisation de la ressource forestière, des conditions d'exploitation parfois difficiles et un ralentissement de certains débouchés industriels et de la construction.

Évolution du volume de bois scié en Centre-Val de Loire entre 2014 et 2024



Note : les essences tropicales sciées dans la région ne sont pas comptabilisées
Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2014 à 2024

Production de sciages en Centre-Val de Loire en 2024

m³ sciage	2023	2024	2024/2023 %
Chêne	54 624	49 631	-9
Hêtre	s	s	s
Châtaigner	98	s	s
Feuillus précieux	s	s	s
Peuplier	7 404	7 582	2
Autres feuillus	326	s	s
Total feuillus tempérés	62 537	57 685	-8
Sapin, épicéa	20 060	s	s
Douglas	2 443	s	s
Mélèze	s	s	s
Pin maritime	s	s	s
Autres pins	30 717	s	s
Autres conifères	-	s	s
Total conifères	53 267	55 554	4
Total essences tropicales	1 659	867	-48
Merrains	4 657	4 252	-9
Bois sous rails	7 576	4 559	-40
Total bois sous rails et merrains	12 233	8 811	-28
Total sciages, bois sous rails et merrains	129 696	122 917	-5

Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2023 et 2024
s : secret statistique

La mesure du bois de chauffage

La production de bois énergie revêt différents aspects. Les volumes directement prélevés en forêt pour la consommation des particuliers et non commercialisés ainsi que les volumes de bois recyclés destinés à une utilisation énergétique sont difficiles à estimer annuellement. Les premiers sont évalués à environ 20-25 millions de m³ par an (chiffre incluant le bois hors forêt comme les haies ou les bosquets - source : Institut National de l'Information Géographique et Forestière).

La récolte commercialisée provenant de forêt atteint 9,7 millions de m³ en France (hors DROM) en 2024. Ce type de production est comptabilisé dans cette étude qui s'appuie sur l'enquête annuelle de branche d'activité « exploitation forestière » (voir encadré « Sources »).

Cependant, un certain nombre d'exploitants forestiers abattent des arbres, récupèrent les grumes et laissent les houppiers aux propriétaires forestiers qui peuvent valoriser cette ressource en bois de chauffage. Le volume de bois énergie est ainsi sous-estimé car il ne prend en compte que celui qui est réellement déclaré par les exploitants forestiers.

Sources

L'enquête sur la branche d'activité « exploitation forestière » en 2024, réalisée auprès de tous les exploitants forestiers, vise à connaître la récolte de bois répartie selon les essences, feuillus ou conifères, et son utilisation : bois d'œuvre, bois d'industrie, bois d'énergie. Dans le Centre-Val de Loire, 176 entreprises susceptibles d'exercer une activité d'exploitation forestière ont été interrogées en 2025.

L'enquête sur la branche d'activité « sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois » en 2024 est réalisée auprès de tous les producteurs de sciages, merrains, bois sous rail, lames de bois pour parquets et terrasses, moulures, baguettes, panneaux pour parquets, fibre de bois, laine de bois, farine de bois, bois injectés ou imprégnés et produits connexes de toutes ces activités. Elle vise à déterminer le volume de sciages produits dans le Centre-Val de Loire par essence et par choix. L'enquête permet aussi de connaître la production commercialisée en volume et en valeur. Dans la région, 65 entreprises susceptibles d'exercer une activité de sciage ont été interrogées en 2025.

Définition

Exploitant forestier

Entreprises ou propriétaires forestiers qui exercent une activité d'exploitation forestière à titre principal ou secondaire. Les unités qui constituent le champ de l'enquête sont celles qui réunissent trois conditions :

- elles sont propriétaires des coupes soit parce qu'elles les ont achetées sur pied, soit parce qu'elles sont issues de leurs propriétés.
- elles assurent l'abattage, le façonnage, le débardage, le tri par catégorie de bois.
- elles approvisionnent directement en bois une unité industrielle de première transformation ou si ce n'est pas le cas, vendent ou revendent le bois à un utilisateur industriel ou à un particulier (bois de chauffage).

Pour en savoir plus

Agreste Chiffres et Données : [Récolte de bois et production de sciage en 2024 - n°17 – novembre 2025](#)

Agreste Primeur : [Les scieries : des productions spécialisées avec des modèles économiques spécifiques – n°6 – octobre 2024](#)

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique et économique
Cité administrative Coligny
131, rue du faubourg Bannier
45042 Orléans Cedex 1
Courriel : srise.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr
Site : draaf-centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Virginie JORISSEN
Rédacteur en chef : Gaëtan BUISSON
Rédacteur : Stéphane Zins
Composition : Florence FAURE
Dépôt légal : À parution
ISSN : 2729-7209
© Agreste 2026